

Table des matières

1.	Message du ministre et de la sous-ministre	2
2.	Bilan des activités	3
3.	Bilan financier pour l'exercice 2013-2014	5
4.	Mesure du rendement	7

1. Message du ministre et de la sous-ministre

Le rapport de reddition de comptes du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2014 a été préparé conformément à la loi provinciale sur les finances (*Finance Act*) ainsi qu'aux politiques et lignes directrices du gouvernement. Ces autorités exigent la présentation d'un compte rendu des résultats de l'exercice qui se termine, et ce par rapport à l'énoncé de mandat du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine. Le compte rendu des résultats comprend nécessairement le budget, les jugements et les opinions de l'équipe de direction du Ministère.

Nous reconnaissons que le présent compte rendu relève de l'équipe de direction du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine. Il est, dans la mesure du possible, une représentation complète et exacte des résultats en ce qui a trait aux objectifs et aux priorités établis dans l'Énoncé de mandat du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour l'exercice 2013-2014.

Tony Ince
Ministre

Kelliann Dean
Sous-ministre

A. Bilan des activités

C'est avec plaisir que nous présentons le rapport sur les réalisations du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour l'exercice 2013-2014.

Le ministère a continué d'œuvrer de façon globale à la réalisation de son mandat qui consiste à renforcer et à mettre en valeur les collectivités de même que les diverses expressions du patrimoine et de la culture de la province. Nous avons soutenu des collectivités en offrant des programmes et des ressources qui encouragent la protection de notre patrimoine et font fructifier notre économie de la création.

La Stratégie sur le patrimoine 2008-2013 touche à son terme et le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine procède maintenant à la définition d'une nouvelle vision de la culture en Nouvelle-Écosse. En collaboration avec le secteur de la culture, nous allons trouver des moyens d'amener le gouvernement, les collectivités et les citoyens à travailler ensemble pour préserver et mettre en valeur la culture, et ce dans l'intérêt de tous les Néo-Écossais. Nous allons également trouver des moyens de revitaliser l'économie de la Nouvelle-Écosse en soutenant nos industries culturelles.

Le réseau provincial des musées a continué d'être un chef de file en préservant et en racontant les histoires nées du patrimoine que nous avons en commun. Le Musée de la Nouvelle-Écosse a lancé un nouveau programme de publication électronique qui permet aux Néo-Écossais et aux gens de partout dans le monde d'avoir accès plus facilement et en ligne aux travaux de recherche du musée et à ses publications. Cette réalisation est le fruit d'un partenariat avec la Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse et les bibliothèques de l'Université Dalhousie.

Nous avons entamé la construction d'un centre patrimonial des loyalistes noirs à Birchtown; le centre racontera l'histoire de l'arrivée des loyalistes noirs en Nouvelle-Écosse. Une fois sa construction terminée, le centre se joindra à la famille des musées provinciaux et il ajoutera à notre appréciation et à notre compréhension de cette partie importante de notre histoire.

En outre, durant l'exercice financier, le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine :

- a soutenu le Discovery Centre au moyen d'une contribution de 6 millions de dollars pour permettre aux Néo-Écossais de voir et d'apprécier les merveilles de la science, de la technologie, du génie, des arts et des mathématiques;
- a lancé le Programme du fonds pour l'équité dans les arts, soit un nouveau fonds de 450 000 \$ qui vient en aide à une variété d'artistes – autochtones, de cultures différentes, handicapés ou vivant avec une maladie mentale;

- a créé Soutien à la culture, un programme conçu en partenariat avec la Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse afin d'aider les Néo-Écossais en leur offrant un financement et des programmes nouveaux pour encourager l'excellence dans les arts, développer le secteur de la culture et favoriser l'innovation;
- a maintenu un financement stable des conseils des bibliothèques régionales de qui relèvent 78 bibliothèques dans la province;
- a apporté soutien et services de coordination aux Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire;
- a souligné des réalisations importantes dans les diverses communautés de la province par le truchement du Mois du patrimoine africain et du Mois de la sensibilisation à la culture gaélique;
- a amélioré l'accès aux services en français pour les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse;
- a terminé la deuxième année de sa stratégie Web, y compris des projets pour rebâtir les sites Web des Affaires gaéliques, de la Bibliothèque provinciale, des Affaires afro-néo-écossaises et des Affaires acadiennes;
- et a lancé *An Drochaid Eadarainn* (le pont qui nous lie) et *Daltachas* (tutorat), deux nouveaux programmes destinés à créer une nouvelle génération de locuteurs du gaélique en Nouvelle-Écosse.

Nous encourageons les lecteurs à consulter le site Web du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine à l'adresse <http://cch.novascotia.ca> pour en savoir davantage sur la manière dont le Ministère contribue au bien-être et à la prospérité des communautés à la fois diverses et créatives de la province.

3. Bilan financier pour l'exercice 2013-2014

Communautés, Culture et Patrimoine			
	Prévisions 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart 2013-2014
Secteur des services et des programmes	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dépenses brutes du Ministère			
Bureau du ministre et du sous-ministre	538	519	(18)
Développement de la culture et du patrimoine	15 018	14 411	(607)
Archives, musées et bibliothèques	33 301	32 110	(1,191)
Secrétariat	5 259	5 299	40
Affaires acadiennes	2 078	1 804	(274)
Affaires afro-néo-écossaises	1 178	1 133	(45)
Affaires gaéliques	489	486	(3)
Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse	2 148	2 348	200
Total des dépenses brutes du Ministère (Note 1)	60 009	58 110	(1 898)
Renseignements supplémentaires			
Honoraires et autres frais	1,688	1,621	67
Recouvrements ordinaires	4,157	4,200	(43)
Coût total des applications – Exigences d'achat (Note 2)	3,406	3,121	(285)
Personnel financé par la province (ETP) – Total net (Note 3)	231.2	205.8	(25.4)

Explication des écarts considérables : Budget de 2013-2014 et dépenses réelles de 2013-2014

Note 1 : Total des dépenses brutes du Ministère – Les dépenses du Ministère étaient moins élevées que prévu dans une proportion de 1,9 million de dollars (3,2 p. 100) surtout grâce aux

économies réalisées sur l'amortissement; elles résultent du changement de date d'entrée en service du *Bluenose II*.

Note 2 : Coût total des applications, Exigences d'achat – La réduction découle des variations au calendrier d'exécution du projet du *Bluenose II*.

Note 3 : Personnel financé par la province (ETP) – Total net – Il y avait 25,4 ETP de moins que prévu au budget à cause des postes restés vacants temporairement dans le Ministère.

4. Mesure du rendement

Priorité stratégique N° 1 de CCP : Organisation novatrice		
Une main-d’œuvre engagée, fiable et créative qui utilise des pratiques exemplaires et fait preuve d’innovation dans la prestation de programmes et de services pour les Néo-Écossais.		
Résultat	Mesure	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
Le Ministère sera un organisme efficace, caractérisé par des pratiques exemplaires et au sein duquel l’innovation, la créativité et la diversité seront soutenues, diffusées et valorisées.	Rehausser les expériences des clients.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système modulable et en ligne de gestion des subventions pour coordonner les demandes présentées aux programmes de subventions du Ministère. • Mettre en œuvre la stratégie Web du Ministère pour coordonner l’affichage du contenu proposé. • Élaborer une stratégie de gestion de l’information ministérielle. • Élaborer une stratégie culturelle et patrimoniale pour fournir une orientation politique au gouvernement et au secteur. • Mettre en œuvre une initiative de mobilisation à l’échelle du Ministère. • Élaborer un modèle de gestion commun pour la location d’espaces au Musée d’histoire naturelle et au Musée maritime de l’Atlantique.

Mesure : Rehausser les expériences des clients

Cette mesure englobe les expériences des clients internes et externes. Par le truchement de cette mesure, nous voulons comprendre comment et pourquoi les clients s’adressent au Ministère et aux divisions et nous voulons connaître le degré de succès et de facilité de leurs démarches. C’est plus que des sondages sur la satisfaction des clients. C’est l’utilisation de l’innovation pour améliorer les services du Ministère.

2013-2014, clients externes

Le Ministère a poursuivi sa mise en œuvre du système modulable et en ligne de gestion des subventions, système qui permettra de coordonner les demandes et d’améliorer la facilité avec laquelle les clients peuvent faire une demande de financement. Le premier projet interministériel de gestion des subventions est terminé et nous traitons maintenant les demandes de financement. D’autres améliorations liées au financement ont été apportées, notamment la création d’une présence sur le Web pour le nouveau programme Soutien à la culture, y compris l’élaboration de cadres d’évaluation préliminaires. Le Ministère a également remanié le contenu du site Web du programme des biens patrimoniaux et celui du site Web du *Bluenose II*. Toujours au chapitre des améliorations Web, le Ministère présente

maintenant des expositions virtuelles, y compris le profil des conservateurs et la visualisation sur 360 degrés de certains artefacts pour améliorer la manière dont les clients ont accès aux renseignements liés au patrimoine. Les derniers travaux sont en cours pour donner à contrat la location des installations aux deux plus grands musées de la Nouvelle-Écosse.

2013-2014, clients internes

Comme nous l'avons déjà indiqué, beaucoup de travail a été entrepris pour améliorer l'offre dans Internet. Des sites Web ont également été refaits pour les Affaires gaéliques, la Bibliothèque provinciale, les Affaires afro-néo-écossaises et les Affaires acadiennes, et les 28 sites Web des musées de la Nouvelle-Écosse ont été déplacés vers une plateforme adaptative (Drupal).

Inspirés par l'engagement contenu dans le discours du Trône, nous poursuivons le travail d'élaboration d'une stratégie générale sur la culture pour la Nouvelle-Écosse. Le Ministère a mis sur pied un comité de travail qui prépare le processus d'élaboration de la stratégie. Un travail important aux échelons fédéral, provincial et territorial a permis de produire un document de travail sur l'économie de la création. Enfin, par le truchement de nombreuses initiatives de mobilisation, le Ministère continue d'enregistrer des améliorations au sondage Comment ça va au travail, passant d'une note de 69 en 2011 à une note de 76 en 2013.

Priorité stratégique N° 2 de CCP : Intendance et apprentissage tout au long de la vie		
CCP renforcera les collectivités en préservant, en protégeant, en promouvant et en présentant les arts, la culture, le patrimoine et les langues propres à la Nouvelle-Écosse et en travaillant pour soutenir une culture d'apprentissage tout au long de la vie partout en Nouvelle-Écosse.		
Résultat	Mesure	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
Une plus grande fierté envers les communautés auxquelles nous appartenons et une plus grande appréciation de ces dernières pour modeler positivement notre avenir et nous encourager à partager.	Participation dans les secteurs artistique, culturel et patrimonial de la province.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un indice pour mesurer la participation et l'appréciation. L'indice pourrait porter notamment sur le nombre de visiteurs, la participation aux programmes, les heures de bénévolat, les sondages effectués par les bibliothèques, les demandes de permis. • Former un comité sur les manifestations commémoratives pour maximiser les façons de contribuer et de susciter des contributions pour d'importantes célébrations (p. ex. Canada 150). • Procéder à un sondage annuel au sein de CCP pour faire une évaluation qualitative du travail dans toutes les unités et divisions du Ministère.
	Occasions d'apprentissage tout au long de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer cinq nouvelles ressources en ligne pour le site des Archives de la Nouvelle-Écosse et augmenter le contenu de deux autres ressources. • Animer des ateliers de gouvernance pour les musées du réseau du Musée de la Nouvelle-Écosse qui sont administrés localement. • Offrir des ateliers sur le financement en collaboration avec les conseils des arts communautaires et les bibliothèques pour augmenter l'intérêt dans les possibilités de financement.

Mesure : Participation dans les secteurs artistique, culturel et patrimonial de la province

En 2013-2014, le Ministère a entamé le processus d'élaboration d'un Indice culturel. L'indice fournira un jalon pour mesurer le degré d'importance de la culture pour les Néo-Écossais et les degrés de sensibilisation et de participation à la culture des Néo-Écossais. En se servant des domaines de la culture de Statistique Canada comme points de référence, l'indice sera le premier outil à évaluer la participation quantitative et qualitative des gens à la culture. Le projet a été retardé mais les résultats sont attendus à l'automne. Le travail en vue de terminer l'élaboration de l'indice a reçu la priorité par rapport au travail sur le sondage auprès des clients internes.

Mesure : Occasions d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation fait partie du mandat du Ministère et fournir des produits et des occasions d'apprentissage est un élément clé de la prestation des services essentiels. Dans ce contexte, les Archives de la Nouvelle-Écosse ont préparé quatre nouveaux produits de nature historique : 1. Harry Piers: Museum Maker; 2. Census,

Assessment & Poll Tax Records, 1767-1827; 3. Hopkins' City Atlas of Halifax, 1879; and 4. Col. John Gorham Account Book, 1747-1750). En outre, le personnel des Archives a numérisé 22 000 nouveaux dossiers pour le site Web des Archives de l'état civil de la Nouvelle-Écosse, et les gens ont maintenant accès sur place, de manière électronique, à 700 cartes fragiles et de grandes dimensions.

Des efforts ont été déployés pour maximiser l'importance d'activités commémoratives, y compris par la célébration du 100^e anniversaire du CSS *Acadia* avec la présentation d'une nouvelle exposition temporaire et par la présentation de cinq expositions itinérantes sur des thèmes patrimoniaux dans le réseau des musées. La planification pour les établissements administrés localement a été une priorité en 2013-2014. Le travail a englobé des ateliers de planification stratégique et des consultations auprès de Communications Nouvelle-Écosse sur la préparation d'une stratégie de communications coordonnée.

Priorité stratégique N° 3 de CCP : Économie de la création et excellence artistique		
CCP contribuera à revitaliser les collectivités et l'économie de la Nouvelle-Écosse en appuyant les industries culturelles et en favorisant et en célébrant l'excellence dans les arts et l'expression culturelle.		
Résultat	Mesure	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
Une croissance économique, une qualité de vie et un sentiment d'appartenance accrus grâce à des collectivités créatives.	Taille des secteurs artistique, culturel et patrimonial (PIB).	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger le comité FPT sur l'économie de la création. • Travailler avec le Conseil de leadership de la Nouvelle-Écosse pour mettre de l'avant des initiatives, y compris l'examen des programmes du Ministère. • Travailler avec le ministère des Finances (statistiques économiques) pour examiner les retombées économiques des subventions accordées. • Élaborer une stratégie sur la culture et le patrimoine pour arriver à des mesures à l'échelle de la province qui montreront la valeur économique pour la collectivité et qui tiendront compte du bénévolat. • Arts Nouvelle-Écosse étudiera les lacunes dans les programmes et fera des recommandations.

Mesure : Taille des secteurs artistique, culturel et patrimonial (PIB)

On estime à 871 millions de dollars la contribution de la culture néo-écossaise au PIB pour 2009. Cela représente environ 2 p. 100 de la contribution générale de la culture au PBI canadien, ce qui est plus élevé que la contribution des autres provinces de l'Atlantique et plus élevé que la contribution des Territoires-du-Nord-Ouest et que celle de la Saskatchewan. Cette mesure sera davantage précisée au moyen des résultats du Compte satellite de la culture. Le travail s'est poursuivi avec le Groupe de travail FPT sur l'économie de la création (coprésidé par la Nouvelle-Écosse et l'Ontario). Ce comité FPT prépare à l'heure actuelle un livre vert pour examiner les approches internationales en matière de politiques pour stimuler, faire avancer et développer les industries de la création au Canada. Arts Nouvelle-Écosse s'est donné comme priorité de cerner les lacunes dans les programmes durant l'exercice 2013-2014. Parmi les lacunes à combler, notons la création d'un programme de mentorat, les programmes de financement d'activités de sensibilisation à l'art public tels que Lumière et Antigonite, et la possibilité d'offrir des programmes axés sur les services (ateliers sur la conception Web, médias sociaux, etc.). Le Musée de la Nouvelle-Écosse a appuyé les efforts de bénévoles pour sensibiliser le public aux arts en organisant la construction et les programmes du projet Halifax Art Boat.

Priorité stratégique N° 4 de CCP : Diversité et équité sociale		
CCP sera le ministère du gouvernement à l'avant-garde de la promotion des avantages de la diversité et de l'équité sociale pour la Nouvelle-Écosse et les ministères du gouvernement.		
Résultat	Mesure	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
Une diversité accrue au sein du gouvernement et des collectivités de la Nouvelle-Écosse en donnant l'exemple et en valorisant des services justes et équitables	Renforcement des capacités communautaires; sensibilisation et soutien à diverses communautés.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie sur la culture et le patrimoine. Élaborer un cadre de travail pour appuyer la diversité et l'équité sociale au sein du Ministère. Créer et maintenir des partenariats avec la communauté afro-néo-écossaise. Élaborer le cadre de travail pour le gaélique dans la communauté (« Gaidhlig aig Baile ») à l'appui du gaélique en Nouvelle-Écosse.
	Offre accessible et équitable des services gouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> Former des groupes de travail sur les priorités au sein de la Table ronde sur la diversité : Politique sur les ressources humaines et programmes. Passer en revue l'atelier Acadie at a Glance/Coup d'œil sur l'Acadie et l'offrir aux fonctionnaires pour leur donner une meilleure compréhension de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et les sensibiliser aux obligations du gouvernement en matière de services en français. Fournir une formation à la compétence culturelle au sein du Ministère.

Mesure : Renforcement des capacités communautaires; sensibilisation et soutien à diverses communautés

Une variété d'activités ont contribué à améliorer les capacités communautaires et à accroître la sensibilisation et le soutien aux diverses communautés de la N.-É. On a préparé l'ébauche d'une charte ou d'un cadre de travail pour soutenir la création d'un conseil ministériel sur la diversité. En 2013-2014, les employés des bureaux de la culture ont déterminé les compétences des enseignants et des étudiants du gaélique en Nouvelle-Écosse; ils ont également contribué à créer l'African Nova Scotian Cultural Tourism Association (ANSCTA) et ils ont fourni des conseils aux membres du conseil d'administration. Nous avons mis à jour l'atelier Coup d'œil sur l'Acadie/ Acadie at a Glance et nous avons organisé quatre séances à l'intention des fonctionnaires. En tout, 26 personnes y ont assisté. Les Affaires acadiennes ont

inclus une section sur l'importance de l'offre active des services en français dans leurs ateliers Acadie at a Glance/Coup d'œil sur l'Acadie. En outre, le Musée maritime de l'Atlantique a préparé et présenté des programmes sous le thème *Bienvenue à bord* à l'intention des femmes et des enfants d'immigrants.

Mesure : Offre accessible et équitable des services gouvernementaux

Rendre l'offre des services gouvernementaux plus accessible et équitable est une priorité du ministère. En 2013-2014, on a préparé et donné une formation en compétence culturelle à 123 employés de CCP. On a commencé le travail nécessaire à la création du conseil sur la diversité de CCP et le personnel a mis à jour le contenu de l'atelier Coup d'œil sur l'Acadie; quatre ateliers ont été présentés aux fonctionnaires. Dans le cadre de la formation, on a mis l'accent sur l'importance de l'offre active des services en français. La Table ronde sur la diversité du gouvernement a créé trois groupes de travail qui se pencheront sur certaines priorités : le premier examinera les questions de ressources humaines, le deuxième verra à créer un prisme de la diversité qui pourra s'appliquer à toutes les présentations au Conseil exécutif, et le troisième entreprendra une analyse préliminaire de la loi sur le multiculturalisme (*Multiculturalism Act*).

Titre : Compte rendu des activités 2013-2014
Date : Le 30 juillet 2013
Coordonnées : Communautés, Culture et Patrimoine
1741, rue Brunswick C.P. 456
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2R5
Tél. : 902 424-5000